

Initiatives parlementaires

fe la semaine dernière. Il faut rehausser la capacité des jeunes à relever les défis que leur réserve l'avenir.

• (1730)

Sans l'appui de dirigeants de la collectivité tels que le maire, M. Pat McMahon, le président, M. Don Cooper, et M. Don Sian, ces jeux n'auraient pas eu lieu. Ces gens-là appuient nos jeunes et leur permettent de participer à une activité stimulante où ils peuvent exceller, non seulement physiquement, mais mentalement et psychologiquement. Ils en sortent fortifiés et mieux armés pour relever le défi de l'excellence.

Je voudrais que, dans tout le Canada, nous appuyions nos jeunes et réitérions notre engagement à leur égard. Ce seront les véritables écologistes, les véritables protecteurs de l'environnement. Nous n'avons pas besoin de les convaincre. Ils ont déjà pris le parti d'un environnement propre et d'une solide instruction. Ils veulent prendre soin des citoyens, jeunes et moins jeunes, de notre pays ainsi que faire régner la paix. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise ces choses. Ils les savent déjà. Ils l'ont appris d'eux-mêmes au cours des vingt dernières années. Ces jeux sont une activité louable et les gens qui les ont rendus possibles pour le bien de nos jeunes méritent des félicitations.

[Français]

M. Allan Koury (Hochelaga—Maisonneuve): Madame la Présidente, je désire m'adresser à la Chambre au sujet de la motion sur l'éducation, l'emploi et les besoins en matière de santé de la jeunesse autochtone canadienne.

Prises individuellement ou dans leur ensemble, ces questions sont d'une importance capitale. Elles relèvent de l'essence même de ce que nous, en tant que Canadiens, pourrions probablement définir comme étant notre droit fondamental la possibilité d'apprendre et de développer notre intelligence, de travailler dans un domaine de notre choix et d'avoir accès aux services essentiels de santé qui contribuent en grande partie à assurer notre qualité de vie.

De toute évidence, madame la Présidente, quand nous parlons des conditions de vie de la jeunesse autochtone, ces questions prennent une signification et une importance toute particulière, car plusieurs des privilèges dont jouissent beaucoup de Canadiens en matière d'éducation, d'emploi et de services de santé demeurent hors de

la portée des autochtones canadiens, qu'ils soient jeunes ou vieux.

Au cours des ans, beaucoup d'efforts ont été déployés pour tenter de corriger ce déséquilibre. Les gouvernements ont dépensé des milliards de dollars pour aider les peuples autochtones avec des programmes et des services, plus précisément dans les domaines clés de l'éducation, de l'emploi et de la santé.

Néanmoins, les peuples autochtones font encore face à de sérieux problèmes. C'est particulièrement le cas pour les jeunes autochtones dont les projets d'avenir ont été étouffés à plusieurs reprises par la pauvreté, le manque d'accès aux études supérieures et le manque d'emplois valables.

Madame la Présidente, les expériences passées nous prouvent indubitablement qu'il ne sert à rien de s'attaquer à ces problèmes de façon superficielle.

Pourtant, les faiblesses des méthodes ne nous ont-elles pas déjà montré le chemin à suivre?

Le gouvernement actuel s'est fixé des objectifs fort clairs dans le cadre de sa politique sur l'autonomie gouvernementale des communautés: tout d'abord, dans les limites de la Constitution canadienne, augmenter les pouvoirs et faire en sorte que plus de décisions soient prises au niveau local; ensuite, faire preuve de plus de flexibilité dans la reconnaissance des divers besoins, traditions et cultures des peuples autochtones; et enfin, rendre les administrateurs locaux plus responsables envers leur communauté.

Madame la Présidente, ce sont là, comme je l'ai dit, des objectifs précis. Cependant, l'histoire nous montre que pour les atteindre, nous devons suivre une route pleine d'embûches. Que le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale n'ait pas été inclus dans la Constitution en 1985, puis en 1987, n'est certes pas le moindre de ces obstacles. Si nous tenons à progresser, ce dialogue doit reprendre.

Il est essentiel d'établir un nouveau fondement de compréhension, de confiance et de consultation plus productives. C'est à l'établissement de ce nouveau climat de compréhension, de communication et de progrès que nous travaillons actuellement.

Cette tâche demande du leadership, ce dont a fait preuve le gouvernement actuel jusqu'à présent. Durant la dernière campagne électorale, le premier ministre a réitéré la position du gouvernement en déclarant que le Canada ne peut être complet sans la résolution des